

Entrevue du LSAP avec l'ASTI

Communiqué de presse

En date du 12 janvier 2006, le LSAP, représenté par les députés Ben Fayot, Marc Angel, Roland Schreiner, Claudia Dall'Agnol, Roger Negri, Lydie Err et Yves Cruchten, vice-président, a reçu une délégation de l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés), composée des Messieurs Serge Kollwelter et Jean Lichtfous.

Lors de cette entrevue, différents sujets ont été abordés, notamment le projet de la ville de Zurich* (Suisse), concernant l'organisation d'activités rémunérées pour les demandeurs d'asile. Si pour les deux parties, la création d'un « troisième marché de l'emploi » au Luxembourg n'est pas envisageable, au contraire, des initiatives impliquant l'Etat, les villes et communes luxembourgeoises ainsi que des associations et organisations non-gouvernementales constitueraient une piste à suivre pour améliorer la situation des demandeurs d'asile durant leur séjour au Luxembourg.

Parmi les autres sujets traités lors de cette entrevue, il y a lieu de noter la discussion sur la modification de la législation électorale en ce qui concerne la participation des étrangers aux élections communales et européennes. Les deux parties s'entendent qu'il y a lieu de faciliter l'accès au droit de vote pour les étrangers. Dans ce domaine, le LSAP préconise la notification automatique aux étrangers, de leur nouvelle prérogative dès que ceux-ci remplissent les conditions prévues par la loi. Le LSAP consent également à revoir à la baisse, la durée du temps de résidence requise pour accéder à ce droit de vote. Le groupe parlementaire socialiste est en train de préparer une proposition de loi en ce sens.